

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Direction Régionale d'Abidjan 1

Union – Discipline – Travail



Lycée Sainte Marie de Cocody
04 BP 343 Abidjan 04
Tél : 22 - 44 - 09 - 65



Année Scolaire 2009-2010
Durée : 2 heures

B.E.P.C. Blanc 3^{ème}

EPREUVE D'EXPRESSION ECRITE

Sujet :

Le gouvernement ivoirien en accord avec une ONG vient de prendre une décision allant contre l'utilisation de la chicotte ou des pratiques humiliantes en milieu scolaire.

Partagez-vous cette décision ?